



Le ministère israélien du Renseignement : déportation des Palestiniens dans le désert du Sinai

Grand Angle - Pangea

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 25 novembre 2023

[byoblu.com](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Le ministère israélien du Renseignement – qui supervise le fonctionnement du Mossad et du Shin Bet (les services de renseignement extérieurs et intérieurs) sous la direction du Premier ministre – recommande le déplacement forcé et permanent de l'ensemble de la population palestinienne de Gaza vers la péninsule désertique du Sinaï, en Égypte.

Des camps de tentes et, plus tard, des colonies permanentes devraient y être établis. Une bande inaccessible de plusieurs kilomètres de large devrait être établie en territoire égyptien pour empêcher les Palestiniens de s'approcher de la frontière avec Israël.

Ce plan, que le gouvernement Netanyahu met en œuvre dans le cadre de négociations avec l'Égypte, concerne également la population palestinienne de Cisjordanie.

L'image d'un bulldozer israélien détruisant le monument à la mémoire du leader historique palestinien Yasser Arafat dans le territoire palestinien de Cisjordanie est à cet égard emblématique.

L'objectif du gouvernement Netanyahu est clair : faire disparaître les territoires palestiniens. Cela est confirmé par le fait que l'attaque israélienne ne se contente pas d'exterminer la population palestinienne, mais rend le territoire de Gaza inhabitable, de manière à rendre inévitable la déportation des Palestiniens vers le Sinaï ou ailleurs, déguisée en « opération humanitaire internationale ».

De cette situation découle la nécessité de centrer l'action contre la guerre sur des objectifs politiques précis. En Italie, ces objectifs peuvent être essentiellement au nombre de trois :

- 1) L'abrogation de la loi C. 5592 de 2005 qui institutionnalise la coopération militaire à grande échelle entre l'Italie et Israël.
- 2) L'exigence que les Nations Unies envoient immédiatement une force internationale de maintien de la paix à Gaza, le territoire de l'État de Palestine, qui depuis 2012 fait partie des Nations Unies avec tous les droits sauf le droit de vote.
- 3) L'inculpation des dirigeants d'Israël pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime de génocide.

Bref résumé de la revue de presse internationale **Grandangolo** de vendredi 24 novembre 2023 à 21h30, sur la chaîne italienne 262 **Byoblu**.

Texte original en italien.

<https://www.byoblu.com/2023/11/24/il-ministero-dellintelligenza-israeliano-deportare-i-pales-tinesi-nel-deserto-del-sinai-grandangolo-pangea/>

Traduction : [Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca)

Voir également :



[Plainte devant la CPI pour génocide et autres crimes](#)

Par [Collectif](#) et [Maître Gilles Devers](#), 21 novembre 2023

Vidéo en italien :

Voir la vidéo en italien sur le site de [byoblu.com](https://www.byoblu.com) :

<https://www.byoblu.com/2023/11/24/il-ministero-dellintelligenza-israeliano-deportare-i-pales-tinesi-nel-deserto-del-sinai-grandangolo-pangea/>



La vidéo est également disponible sur Youtube :

Articles Par : Manlio Dinucci

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste, ex-directeur exécutif pour l'Italie de l'International Physicians for the prevention of Nuclear War, association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1985. Porte-parole du Comitato no Guerra no Nato (Italie) et chercheur associé de Global Research (Canada). Prix international de journalisme 2019 pour Analyse géostratégique du Club de Periodistas de México.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca